

## Des inégalités sociales à l'échec scolaire, comment en sortir ? Quelle école pour tous ?

1/L'école est-elle un service public comme les autres ?

Pour nous tout service public répond à un droit humain. Droit à la santé, l'éducation, à l'eau, à l'énergie, etc. Le service public est l'obligation que la collectivité a de créer les conditions de l'exercice de ce droit.

Evidemment l'école est un service public central pour quiconque place l'humain d'abord (titre du programme du Front de gauche).

Nous porterons, immédiatement, la part du budget de l'Etat consacrée à l'éducation de 5,6% à 7% du PIB.

2/L'école privée et privée sous contrat a-t-elle sa place au sein de la République ?

La laïcité est le droit de ne pas croire.

Les systèmes scolaires les plus démocratiques sont ceux qui s'abstiennent de toute mise en concurrence des écoles et des familles, qui bannissent le libre choix de l'école, qui misent sur la formation des enseignants et surtout qui investissent dans l'éducation : bref, l'inverse de la politique actuelle !

C'est sur cette voie que nous voulons nous engager en tenant compte de la réalité qui comprend actuellement un important secteur privé qui scolarise près du quart des élèves en France.

Par l'investissement massif dans l'école publique nous parions sur une unification progressive.

3/L'école doit-elle être ouverte obligatoirement à la mixité sociale et comment ?

Evidemment oui.

Nous lancerons un plan de lutte contre les inégalités sociales à l'école. Nous mettrons en place des observatoires des inégalités rassemblant dans les territoires des élus, des parents, des enseignants, l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et des élèves à partir du collège ainsi que des personnalités associées. Les représentants des personnels constitueront 50 % de ces observatoires. Nous soutiendrons les projets des communautés scolaires qui créent les conditions d'une vie d'établissement contribuant à la réussite des élèves. **Nous rétablirons une nouvelle sectorisation scolaire avec plus de moyens pour les établissements qui en ont le plus besoin.**

Parallèlement une politique de réduction des inégalités sociales (hausse des salaires, logement social, mixité sociale des zones d'habitation, etc.) sera conduite.

4/L'objectif premier de l'Ecole est-il : (programmes)

de dispenser un savoir, (savoir-faire et savoir-être) partagé par le plus grand nombre (socle commun des compétences)

et /ou des savoirs de haut niveau

L'opposition entre plus grand nombre et haut niveau ne tient pas.

Nous proposons de refonder l'Ecole sur le modèle de l'élève qui n'a que l'école pour ap-

prendre à partir du principe que tous sont capables.

Nous contestons l'idéologie des compétences qui renvoie inévitablement à l'adaptation aux postes de travail, à l'horrible terme « employabilité » et à la concurrence entre les individus. Nous préférons de loin les mots savoirs, connaissances. Jamais l'étendue des connaissances ne sera exagéré, et son accès un travail.

5/Faut-il repenser les missions - le recrutement - le statut - la formation - les procédures de nomination - l'évaluation des enseignants ?

**Nous stopperons les suppressions de postes et engagerons un plan de recrutement dans l'Education nationale sous statut de la fonction publique d'Etat rétablissant notamment tous les postes supprimés.**

Le §8 des propositions pour l'école du Front de gauche répond à cette question :

« **Redonner sens au métier d'enseignant est une priorité.** Une nouvelle réforme de la formation des enseignants articulera formation de haut niveau dans la ou les disciplines à enseigner, formation professionnelle et ouverture à la recherche et s'appuiera sur des pré-recrutements.

Nous soutiendrons la relance de la recherche en éducation, la formation continue et la création de temps d'échanges pédagogiques, de réflexion et d'élaboration dans les établissements.

Nous renégocierons les règles de gestion pour en supprimer tout arbitraire. Le statut de fonctionnaire d'état, garantie de la liberté pédagogique et de l'égale qualité du service public sur tout le territoire, sera renforcé. Il ne saurait être question d'accroître la charge de travail des enseignants ou de diversifier leurs tâches. »

6/L'école publique doit-elle être la même pour tous (unité et indivisibilité), en lien substantiel avec les principes de la République: liberté-égalité-fraternité et une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ?

**Nous devons retrouver l'école de l'égalité :**

Avant tout une école humaniste et progressiste, laïque, indépendante des logiques de marché et de l'utilitarisme économique.

Une école qui renoue avec la culture, la connaissance et les idéaux collectifs, qui permet à tous les élèves, scolarisés de 3 à 18 ans, d'acquérir une culture commune, une qualification reconnue et de s'émanciper.

Une école où pas un jeune ne sort sans une qualification.

Une école qui affirme la capacité de tous les élèves à apprendre et réussir, et la place au centre des politiques éducatives et pédagogiques, qui donne les moyens à toutes et tous de trouver sa place.

Cette école est résolue à prendre le parti d'une réduction des inégalités et qui abroge les logiques de concurrence et de management en cours.

C'est une école qui cesse de considérer ses personnels comme un fardeau, mais qui, récusant toute forme d'autoritarisme et s'appuyant sur des professionnels respectés et revaloris-

és, dotés des moyens de bien faire leur travail, redonne aux enseignants, à tous les personnels éducatifs, aux parents d'élèves et aux jeunes toute leur place et toute leur légitimité.

C'est enfin une école qui traitera de l'urgence absolue de la refonte totale de la formation des enseignants et qui enrayera le cercle vicieux de la désaffection de la profession enseignante produite de toute pièce par le pouvoir actuel.

L'école de l'égalité s'inscrit dans le projet global du Front de gauche et nécessite des ruptures radicales avec l'ordre établi. Ce projet nécessite une mobilisation de toutes les forces de notre société à la fois pour en débattre, en préciser les grands axes et agir pour les faire aboutir. C'est un instrument essentiel pour répondre aux attentes et aux besoins et contribuer à construire une autre société.

7/L'Etat doit-il promouvoir l'égalité des chances en mettant en œuvre un plan de rattrapage massif contre l'échec scolaire ?

Oui. Cette question a déjà été traitée à la question 3.

Par contre nous n'utilisons pas le concept d'égalité des chances. La réussite scolaire n'a rien à voir avec la chance. De plus c'est risquer de renvoyer les causes de l'échec sur l'individu, alors qu'elles sont avant tout sociales.

Un effort particulier sera fait dès l'école maternelle qui deviendra obligatoire à partir de 3 ans, accessible dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent. Réduction des effectifs et refonte des programmes permettront à tous les enfants, en particulier ceux issus des classes populaires, de devenir élèves.

## Savoirs, compétences et valeurs : quelles relations entre école et famille ?

1/Comment mettre fin au lien anxiogène entre les familles et l'Ecole (boom du soutien scolaire)

Nous avons dit que nous construirons une école réfondée sur le modèle de l'élève qui n'a que l'école pour apprendre. Donc, soutien scolaire, santé, ... seront proposés dans l'école. Moins de chômage, de pauvreté, de peur du lendemain apaiseront l'anxiété concernant l'avenir.

2/Les rythmes scolaires doivent-ils prendre en compte uniquement les rythmes d'apprentissage de l'élève ou doivent-ils prendre aussi en considération les rythmes sociétaux ?

Cette question appartient aux pédagogues pour ce qui concerne le rythme de l'enseignement. Il y a une crise actuelle dans ce domaine.

Cependant l'école n'est pas en dehors de la société. Nous trouvons absurde d'opposer l'un à l'autre.

Les rythmes de l'école changeront avec l'évolution de la société.

3/Doit-on développer les internats pour favoriser la réussite scolaire d'élèves en prise avec des difficultés?

Pour nous c'est un élément à travailler dans le cadre de notre plan de lutte contre les iné-

galités.

4/L'école doit-elle le cas échéant intervenir dans les domaines suivants : éducatif, aide aux devoirs, aide sociale etc. ?

C'est le principe de l'école refondée sur le modèle de l'élève qui n'a que l'école pour apprendre.

5/Comment assurer la non-discrimination dans l'inscription des élèves à l'école ?

Une sectorisation repensée sera mise en place fondée sur de nouveaux redécoupages, fidèle aux réalités locales, concertée avec tous les acteurs des territoires et encadrée par des observatoires locaux de la mixité sociale.

## Quelles fonctions pour l'école ? Accès aux savoirs, citoyenneté, professionnalisation.

1/L'Ecole peut-elle à la fois former l'homme, le citoyen et le travailleur ?

Oui. C'est le sens des réponses précédentes, mais pas elle seule.

2/L'Ecole peut-elle relever le défi de la construction d'une société plus solidaire ?

Pas à elle seule. Mais pour aller vers une société plus juste, plus humaine et solidaire l'école participera à la construction d'une culture commune ambitieuse.

Le commun est porté par des valeurs laïques, les mêmes contenus de savoirs pour tous et par les modalités d'apprentissages, qui privilégient l'apprendre ensemble, l'exercice de la pensée et l'autonomie intellectuelle.

Les mêmes programmes doivent être enseignés à tous jusqu'à la fin du collège pour que l'orientation dans les différentes voies du lycée, générale, professionnelle ou technologique, soit un vrai choix. Nous développerons les passerelles entre les voies.

L'investissement de l'état dans l'enseignement professionnel sera augmenté de 50 % pour que les enseignements techniques professionnels et généraux soient d'égale qualité.

**Parce qu'il faut du temps pour apprendre à tous des savoirs plus complexes, la scolarité obligatoire sera portée à 18 ans.**

3/Etes-vous favorable à l'interpénétration du système éducatif et du monde du travail (productivité et employabilité)

L'école n'est pas en dehors de la société.

Jamais il n'y a eu autant de périodes en entreprises proposées pendant le temps scolaire et jamais il n'y a eu autant de difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes. Le problème pour nous n'est pas là.

L'adéquation formation-emploi est un mythe.

Nous avons un problème de manque d'emplois en France, alors qu'il y a tant de travail à faire pour les services publics, les services à la personne, l'industrie, la transition écologique ...

Pour sortir les jeunes de la précarité, de la dépendance familiale et du recours au salariat

pendant leurs études, nous créerons un statut social pour tous les jeunes permettant leur autonomie. Nous mettrons en place un système d'allocations financées, pour les jeunes en formation, par la solidarité nationale, et pour ceux en recherche d'un premier emploi, par la Sécurité sociale professionnelle. Ces contrats sécurisés de formation et d'emploi ouvriront droit à la prise en charge des cotisations sociales afin entre autres d'inclure les années de formation dans la durée de cotisation pour la retraite. Ainsi, l'entrée sur le marché de l'emploi ne sera plus cette période blanche où le jeune travaille autant, sinon plus qu'un autre salarié, pour un revenu et des droits moindres.

4/L'école doit-elle sélectionner des élèves (gagnants-perdants) ou être un lieu d'émulation, (sans compétition) et d'éducation à la coopération et à la solidarité

Le commun est porté par des valeurs laïques, les mêmes contenus de savoirs pour tous et par les modalités d'apprentissages, qui privilégient l'apprendre ensemble, l'exercice de la pensée et l'autonomie intellectuelle.

Les mêmes programmes doivent être enseignés à tous jusqu'à la fin du collège pour que l'orientation dans les différentes voies du lycée, générale, professionnelle ou technologique, soit un vrai choix. Nous développerons les passerelles entre les voies.

5/L'école doit-elle être un lieu d'apprentissage des droits de l'homme et du citoyen servant de base à l'instruction de la morale et à la création d'un nouveau contrat social ?

L'objet de l'éducation est le partage des valeurs qui fondent la vie collective.

L'école de la République vise le partage de ses grands acquis, Droits de l'Homme, Egalité, Fraternité, Liberté ...

L'école apprend que ce sont des constructions humaines, sans référence à un texte supérieur, et par conséquent qu'ils sont à la fois à défendre et à faire progresser perpétuellement.

6/L'école doit-elle apprendre à l'élève à résister à l'inacceptable, à la violence, à l'injustice, aux aliénations, aux dépendances, à désobéir, à se révolter, à se poser comme une conscience libre et bienveillante ?

Oui. C'est l'article 35 de la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1793 qui établit que : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. ».

**Réponse adressée au nom du Front de Gauche, portée par  
Gilles Ravache du Parti communiste**